



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Terrorisme

Question au Gouvernement n° 2037

Texte de la question

M. le président. Pour le groupe communiste, la parole est à M. Alain Bocquet.

M. Alain Bocquet. Monsieur le Premier ministre, la France entière est de nouveau sous le choc d'un attentat meurtrier. La représentation nationale est à l'image du pays. En observant une minute de silence, nous venons d'exprimer notre sollicitude à l'égard des victimes innocentes, notre solidarité à l'attention des familles frappées par le malheur. Mais nous exprimons aussi notre colère, notre révolte envers les lâches qui n'hésitent pas à frapper des enfants, des femmes, des jeunes, au retour de l'école ou du travail.

Comment arrêter le bras meurtrier ? Comment mettre un terme à ces méthodes criminelles qui ne trouveront jamais de justification au regard de l'humanité ? Nos concitoyens rejettent ce retour à la barbarie et sont déterminés à ne pas vivre sous la menace de chantages odieux. Les commanditaires et les exécutants sans visage doivent être recherchés, jugés et mis hors d'état de nuire.

Le Gouvernement a décidé de réactiver le plan Vigipirate. Il a pris ses responsabilités. Mais cela ne saurait suffire. Aujourd'hui, pour des raisons d'économie, on a réduit le nombre des emplois dans le métro, le RER ou dans les gares. (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre. - «C'est honteux ! Scandaleux !» sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. Je vous en prie, mes chers collègues ! Veuillez poursuivre et terminer, monsieur Bocquet !

M. Alain Bocquet. N'est-il pas temps de compléter ce dispositif par une présence humaine permanente dans les services publics de transports en commun pour assurer durablement la sécurité de tous ?

Monsieur le Premier ministre, l'horreur de cette sauvagerie ne doit en aucun cas conduire à céder d'un pouce face au terrorisme aveugle. Pour sa part, le groupe communiste fera montre d'une détermination sans faille dans la lutte de ceux qui sont attachés à la défense des valeurs humaines contre la folie meurtrière du terrorisme qu'aucune cause ne peut justifier. (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et sur quelques bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Alain Juppé, Premier ministre. Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, comme chacune et chacun d'entre vous, comme les présidents de vos groupes, je pense d'abord aux victimes de cet acte de sauvagerie criminelle. Je m'incline devant les dépouilles des deux personnes tuées. Je pense à la souffrance des blessés et au désarroi des familles. Je veux les assurer, au nom du Gouvernement et, si vous me le permettez, au nom de la représentation nationale, de la solidarité de tous les responsables politiques de notre pays.

Je veux aussi rendre hommage aux services qui sont intervenus hier soir avec une rapidité, une efficacité et un sens de l'humain exemplaires : les services de la préfecture de police, les sapeurs-pompiers, les CRS, les gendarmes mobiles, le SAMU, l'Assistance publique, les personnels de la RATP et, comme l'a dit l'un d'entre vous, les riverains et les bénévoles qui se sont spontanément portés au secours des personnes choquées par l'explosion. Je souligne tout particulièrement le rôle de la cellule médico-psychologique, mise en place à l'initiative de Xavier Emmanuelli, qui a permis - je l'ai vu moi-même sur place - d'apporter aux blessés en désarroi un réconfort immédiat.

Le dispositif d'aide et d'accueil pour les victimes et leurs familles a immédiatement été mis en place. Il repose à

la fois sur les services publics et sur les associations qui se devouent sans compter. Je pense à l'Institut national d'aide aux victimes, à SOS-Attentats, à Paris-aide aux victimes, à la mairie de Paris, à la RATP, au Barreau de Paris. Ces différents organismes mettront à la disposition des victimes l'information nécessaire sur leurs droits en particulier, ainsi qu'une assistance matérielle et psychologique. L'indemnisation des victimes sera assurée par le fonds de garantie des victimes d'infractions terroristes, et j'ai demandé que les procédures soient accélérées au maximum.

J'ai décidé hier soir de remettre en vigueur le plan Vigipirate renforcé. Nous avons mis au point ce dispositif ce matin, sous l'autorité du Président de la République. Un comité interministeriel de lutte anti-terroriste sera réuni cet après-midi par le ministre de l'intérieur. D'ores et déjà, plus de 1 800 militaires engagés ont été envoyés en renfort, dont 800 à Paris. La préfecture de police dispose de huit compagnies républicaines de sécurité et de quatre escadrons de gendarmerie supplémentaires. La présence des forces de sécurité sera particulièrement développée aux frontières et dans tous les lieux accueillant du public.

Une information judiciaire a été ouverte. Elle a été confiée aux juges Bruguière, Le Vert et Ricard. À ce stade, je ne peux vous donner aucun renseignement précis. Aucune revendication n'a été formulée. Aucune piste ne peut être privilégiée. Cela dit, de grandes similitudes existent entre cet attentat, les conditions dans lesquelles il a été commis, et les attentats de l'été 1995.

Mesdames, messieurs les députés, une fois encore la France est prise pour cible au cœur de sa capitale parce qu'elle incarne la démocratie et les droits de la personne humaine. Une fois encore, nous devons relever le défi avec sang-froid et détermination. Je peux vous assurer que tous les moyens seront mis en œuvre pour identifier et châtier les coupables. Tous les moyens seront mis en œuvre pour protéger nos concitoyens. Prenons exemple sur ceux de nos compatriotes présents hier soir sur les lieux de l'attentat, qui nous ont donné une leçon de courage et de solidarité.

On me dit que la RATP s'apprête à placarder dans les couloirs du métro une affiche mettant l'accent sur deux mots : «Attentifs, ensemble». Il faut en effet que nous soyons attentifs car la mobilisation de tous est nécessaire pour lutter contre ces actes dont M. Fabius a eu raison de dire qu'ils ne sont pas aussi aveugles qu'on le prétend parfois, parce qu'ils sont cibles. Et nous devons agir «ensemble», car, au-delà de toute préoccupation politicienne - croyez bien que le Gouvernement n'en a aucune dans ce domaine - c'est l'unité de la France qui lui permettra de résister au chantage à la peur et à la violence. (Applaudissements sur tous les bancs.)

Texte de la réponse

M. le président. Pour le groupe communiste, la parole est à M. Alain Bocquet.

M. Alain Bocquet. Monsieur le Premier ministre, la France entière est de nouveau sous le choc d'un attentat meurtrier. La représentation nationale est à l'image du pays. En observant une minute de silence, nous venons d'exprimer notre sollicitude à l'égard des victimes innocentes, notre solidarité à l'attention des familles frappées par le malheur. Mais nous exprimons aussi notre colère, notre révolte envers les lâches qui n'hésitent pas à frapper des enfants, des femmes, des jeunes, au retour de l'école ou du travail.

Comment arrêter le bras meurtrier ? Comment mettre un terme à ces méthodes criminelles qui ne trouveront jamais de justification au regard de l'humanité ? Nos concitoyens rejettent ce retour à la barbarie et sont déterminés à ne pas vivre sous la menace de chantages odieux. Les commanditaires et les exécutants sans visage doivent être recherchés, jugés et mis hors d'état de nuire.

Le Gouvernement a décidé de réactiver le plan Vigipirate. Il a pris ses responsabilités. Mais cela ne saurait suffire. Aujourd'hui, pour des raisons d'économie, on a réduit le nombre des emplois dans le métro, le RER ou dans les gares. (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre. - «C'est honteux ! Scandaleux !» sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. Je vous en prie, mes chers collègues ! Veuillez poursuivre et terminer, monsieur Bocquet !

M. Alain Bocquet. N'est-il pas temps de compléter ce dispositif par une présence humaine permanente dans les services publics de transports en commun pour assurer durablement la sécurité de tous ?

Monsieur le Premier ministre, l'horreur de cette sauvagerie ne doit en aucun cas conduire à céder d'un pouce face au terrorisme aveugle. Pour sa part, le groupe communiste fera montre d'une détermination sans faille dans la lutte de ceux qui sont attachés à la défense des valeurs humaines contre la folie meurtrière du terrorisme

qu'aucune cause ne peut justifier. (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et sur quelques bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Alain Juppe, Premier ministre. Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, comme chacune et chacun d'entre vous, comme les présidents de vos groupes, je pense d'abord aux victimes de cet acte de sauvagerie criminelle. Je m'incline devant les dépouilles des deux personnes tuées. Je pense à la souffrance des blessés et au désarroi des familles. Je veux les assurer, au nom du Gouvernement et, si vous me le permettez, au nom de la représentation nationale, de la solidarité de tous les responsables politiques de notre pays.

Je veux aussi rendre hommage aux services qui sont intervenus hier soir avec une rapidité, une efficacité et un sens de l'humain exemplaires: les services de la préfecture de police, les sapeurs-pompiers, les CRS, les gendarmes mobiles, le SAMU, l'Assistance publique, les personnels de la RATP et, comme l'a dit l'un d'entre vous, les riverains et les bénévoles qui se sont spontanément portés au secours des personnes choquées par l'explosion. Je souligne tout particulièrement le rôle de la cellule médico-psychologique, mise en place à l'initiative de Xavier Emmanuelli, qui a permis - je l'ai vu moi-même sur place - d'apporter aux blessés en désarroi un réconfort immédiat.

Le dispositif d'aide et d'accueil pour les victimes et leurs familles a immédiatement été mis en place. Il repose à la fois sur les services publics et sur les associations qui se consacrent sans compter. Je pense à l'Institut national d'aide aux victimes, à SOS-Attentats, à Paris-aide aux victimes, à la mairie de Paris, à la RATP, au Barreau de Paris. Ces différents organismes mettront à la disposition des victimes l'information nécessaire sur leurs droits en particulier, ainsi qu'une assistance matérielle et psychologique. L'indemnisation des victimes sera assurée par le fonds de garantie des victimes d'infractions terroristes, et j'ai demandé que les procédures soient accélérées au maximum.

J'ai décidé dès hier soir de remettre en vigueur le plan Vigipirate renforcé. Nous avons mis au point ce dispositif ce matin, sous l'autorité du Président de la République, Un comité interministériel de lutte anti-terroriste sera réuni cet après-midi par le ministre de l'intérieur. D'ores et déjà, plus de 1 800 militaires engagés ont été envoyés en renfort, dont 800 à Paris. La préfecture de police dispose de huit compagnies républicaines de sécurité et de quatre escadrons de gendarmerie supplémentaires. La présence des forces de sécurité sera particulièrement développée aux frontières et dans tous les lieux accueillant du public.

Une information judiciaire a été ouverte. Elle a été confiée aux juges Bruguière, Le Vert et Ricard. À ce stade, je ne peux vous donner aucun renseignement précis. Aucune revendication n'a été formulée. Aucune piste ne peut être privilégiée. Cela dit, de grandes similitudes existent entre cet attentat, les conditions dans lesquelles il a été commis, et les attentats de l'été 1995.

Mesdames, messieurs les députés, une fois encore la France est prise pour cible au cœur de sa capitale parce qu'elle incarne la démocratie et les droits de la personne humaine. Une fois encore, nous devons relever le défi avec sang-froid et détermination. Je peux vous assurer que tous les moyens seront mis en œuvre pour identifier et châtier les coupables. Tous les moyens seront mis en œuvre pour protéger nos concitoyens. Prenons exemple sur ceux de nos compatriotes présents hier soir sur les lieux de l'attentat, qui nous ont donné une leçon de courage et de solidarité.

On me dit que la RATP s'apprête à placarder dans les couloirs du métro une affiche mettant l'accent sur deux mots: «Attentifs, ensemble». Il faut en effet que nous soyons attentifs car la mobilisation de tous est nécessaire pour lutter contre ces actes dont M. Fabius a eu raison de dire qu'ils ne sont pas aussi aveugles qu'on le prétend parfois, parce qu'ils sont cibles. Et nous devons agir «ensemble», car, au-delà de toute préoccupation politicienne - croyez bien que le Gouvernement n'en a aucune dans ce domaine - c'est l'unité de la France qui lui permettra de résister au chantage à la peur et à la violence. (Applaudissements sur tous les bancs.)

Données clés

Auteur : [M. Bocquet Alain](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2037

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Service du Premier Ministre

Ministère attributaire : Service du Premier Ministre

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 5 décembre 1996, page 7951

Réponse publiée le : 5 décembre 1996, page 7951

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 décembre 1996